

Communiqué de presse du 1^{er} octobre 2020



Les jeunes Vaudois et Vaudoises voient plus loin que le congé paternité !

commission de jeunes
du canton de vaud

La Commission de jeunes du canton de Vaud (CdJ-Vaud) prend position pour un congé parental en Suisse. Le peuple suisse vient d'accepter un congé paternité de deux semaines, les jeunes ne veulent pas s'arrêter là.

Le 31 août dernier, la Commission de jeunes du canton de Vaud a posté une lettre à Madame la Conseillère d'Etat, Cesla Amarelle, contenant une prise de position pour un congé parental en Suisse. « Le Conseil d'Etat a un champ d'action cantonal mais également fédéral à travers l'initiative cantonale (art. 134 de la loi sur le Grand Conseil), nous attendons de nos élus qu'ils nous entendent et nous écoutent » déclare la cheffe de projet de la CdJ-Vaud, Carmen Conod.

Les pères ont besoin de créer un vrai lien avec le/la nouvel-le arrivant-e, car ils ne l'ont pas porté durant neuf mois, la découverte mutuelle ne s'effectue réellement qu'après la naissance. Les premières semaines après la naissance permettent le rapprochement père/enfant en laissant la mère se remettre sereinement de l'accouchement. Il est très difficile de devoir s'occuper seule d'un nouveau-né tout en se remettant tant physiquement que psychiquement de cet immense bouleversement. Dans ce sens, le congé paternité voté dimanche dernier est une avancée.

Sur le long terme, des inégalités dans l'accomplissement des tâches domestiques se mettent en place à ce moment-là. La mère est encouragée à mettre sa vie professionnelle de côté, puisqu'elle est seule auprès de l'enfant. Deux semaines de congé, même si elles sont indispensables, ne permettent pas encore au père de devenir un parent présent et d'assumer sa part de la charge mentale auprès de son enfant et de sa compagne.

En deux semaines on ne construit pas des bases suffisamment solides pour permettre une réelle évolution de la vision de la famille, pour que les tâches domestiques se répartissent équitablement et que les mères puissent continuer à être des actrices centrales de la société professionnelle. En écartant les pères de la période post-natale, on prive l'économie et la société de la moitié de ses forces et compétences, ceci durablement.

« Nous connaissons le système actuel, nous y avons grandi, nous y avons été élevé-e-s. Mais ce n'est pas dans ce système que nous voulons élever nos enfants, dans ces conditions que nous voulons construire nos vies professionnelles et pas dans ces valeurs que nous voulons éduquer nos filles et fils. » affirment les membres de la CdJ-Vaud dans leur prise de position.

Hier, les Suisses et Suissesses ont voté pour un congé pour les mères, aujourd'hui ils et elles ont voté pour un congé pour les pères et demain nous voterons pour un congé pour les parents et les enfants, pour une société d'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Contact :

Carmen Conod, cheffe de projet « congé parental » de la CdJ-Vaud, 077 428 33 98
carmen.conod@gmail.com

Prise de position sur le congé parental disponible sur www.cdj-vaud.ch